

(No 8)

MANDEMENT

pour le Carême

FABIEN-ZOËL DECELLES, par la grâce de Dieu et du Siège apostolique, évêque de Saint-Hyacinthe.

Au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Dans la foule des sujets d'instruction pastorale qui se pressent dans notre esprit à l'approche de la sainte Quarantaine, il en est un qui revient sans cesse dans nos entretiens avec Dieu. Après y avoir longuement réfléchi et en avoir causé très intimement avec Notre-Seigneur au Saint-Sacrement, nous croyons être utile à vos âmes en attirant votre attention sur quelques unes des déformations dont souffre la conscience chrétienne et en vous indiquant certains remèdes efficaces pour en assurer la guérison

Il se peut que ce mandement soit pour quelques uns une cause de tristesse ; mais, comme saint Paul, nous pouvons dire à la face de l'Eglise, *nous ne vous écrivons pas dans le dessein de vous attrister, mais pour vous faire connaître l'amour que nous avons pour vous* (1), et pour accomplir notre ministère. En effet, comme l'Apôtre, *nous vous portons tous dans notre cœur à la mort et à la vie* (2) ; et, *par la volonté de Dieu, nous avons été établi le pasteur et l'évêque de vos âmes* (3).

C'est pourquoi, *revêtu de ce ministère, selon le mis-*

(1) II Cor., II, 4. (2) II Cor., VII, 3. (3) I S. Pier., II, 25.

ricorde qui nous a été faite (1), nous rejetons loin de nous toute crainte et nous vous manifestons franchement la vérité, afin que vous ne soyez pas exposés à appeler le bien mal et le mal bien ; mais que vous fassiez des progrès dans la connaissance de Dieu, que vous produisiez du fruit en toutes sortes de bonnes œuvres et que vous deveniez capables d'avoir part à l'héritage des saints dans la lumière (2).

I

Notre-Seigneur nous a instruits lui-même du rôle de la conscience dans la vie de l'homme. A deux reprises, il est revenu sur ce grave sujet : dans son sermon sur la montagne et pendant sa prédication en Pérée. Saint Matthieu et saint Luc nous rapportent ainsi les paroles du Maître : *La lampe de ton corps, c'est ton œil. Si ton œil est sain, tout ton corps sera dans la lumière ; mais, si ton œil est mauvais, tout ton corps sera dans les ténèbres. Prends donc garde que la lumière qui est en toi ne soit ténèbres, car, si la lumière qui est en toi est ténèbres, combien grandes seront les ténèbres (3).*

La conscience est donc la lumière de l'homme, le flambeau qui éclaire ses actes, la borne qui lui montre les chemins : celui de la vie, étroit, resserré, que bien peu trouvent (4), mais qui est plein de la lumière de la Croix et où Jésus tire et entraîne (5) tous ceux qui veulent être à lui ; et celui de la perdition, large, spacieux, par où passent nombreux ceux qui marchent dans les ténèbres sans savoir où ils vont (6). Quand la conscience règne dans un homme, elle y met l'ordre et la paix. Les passions peuvent s'agiter ; elle les maîtrise, les domine, les discipline et les fait servir au bien. Elle atteint le mal dans

(1) II Cor., IV, 1. (2) Col., I, 10-12. (3) S. Matt., VI, 26; S. Luc, XI, 34 et 35. (4) S. Matt. VII, 14. (5) S. Jean, XII, 36.

(6) S. Jean, XII, 35.

sa racine, elle le réprime dans sa cause, elle supprime le péché, en réglant jusqu'à la pensée qui s'élabore, jusqu'au désir qui ne fait que naître. La conscience pousse l'homme vers les sommets, elle le grandit, elle l'élève jusqu'à Dieu, principe et fin de toutes choses. C'est elle qui donne la valeur réelle et définitive de chacun d'entre nous. *L'Imitation de Jésus-Christ* nous le rappelle, quand elle nous avertit que "mieux vaut un humble paysan qui sert Dieu qu'un philosophe superbe qui, se négligeant lui-même, considère le cours des astres (1)."

Cette importance de la conscience dans la vie de l'homme, saint Paul l'a démontrée et par ses paroles et par ses actes. Chaque fois qu'il est forcé de se défendre, il invoque en sa faveur le témoignage de sa conscience: *Je me suis conduit devant Dieu jusqu'à ce jour*, dit-il à ses accusateurs, *dans toute la droiture d'une bonne conscience* (2); *je m'efforce, moi aussi d'avoir une conscience sans reproche devant Dieu et devant les hommes* (3); *je dis la vérité dans le Christ, je ne mens pas, ma conscience m'en rend témoignage* (4). Sa force, c'est sa conscience: *je n'ai aucune crainte*, poursuit-il, *parce que j'ai une bonne conscience* (5). Enfin, son triomphe, sa grandeur, sa gloire, c'est sa conscience: *ce qui fait ma gloire c'est le témoignage de ma conscience* (6).

Hélas ! chez nous, la conscience ne tiendrait plus, comme jadis, cette première place. On ne veut pas la détruire, oh ! non ; on se contente de lui imposer silence ou de la forcer à donner des solutions plus agréables, plus aisées, plus larges. La conscience chez nous n'est pas abolie; elle est anémiée, atrophiée, déformée. Elle ne juge plus d'après la vérité et les principes; ce sont les sensations du plaisir ou les exigences de l'intérêt qui lui

(1) I. II, 1. (2) Act., XXIII, 1. (3) Act., XXIV, 16.

(4) Rom., IX, 1. (5) Heb., XIII, 18. (6) II Cor., I, 12.

dictent ses décisions. Plusieurs font leur conscience à leur guise, comme les Protestants. C'est le libre examen pratique.

Il n'est pas nécessaire d'aller bien loin, nos très chers frères, pour découvrir la cause de cette misère. Elle est toujours la même : *l'homme ennemi* ne désarme pas. Aujourd'hui, comme au temps de saint Pierre, *notre adversaire, le diable, rôde autour de nous, comme un lion rugissant qui cherche quelqu'un à dévorer* (1). Non il ne reste pas oisif, cet ennemi de tout bien ; il observe le champ du père de famille, il y pénètre dès que les serviteurs s'endorment et il y sème son mauvais grain. Et l'ivraie lève, et on la laisse pousser, et il y en a bien peu qui songent à l'arracher, parce qu'on *aime le monde et tout ce qui est dans le monde : la concupiscence de la chair, la convoitise des yeux et l'orgueil de la vie* (2). On ne saurait, en effet, imaginer de pestes plus désastreuses que la folie de l'orgueil, la soif des plaisirs et l'amour des richesses. Ce sont là, au témoignage du Saint-Esprit, les trois grandes convoitises qui perdent le monde, parce que ce sont elles qui obnubilent l'intelligence, affaiblissent la volonté et déforment la conscience.

L'orgueil est à la base de tout péché ; le *non serviam* de Lucifer se répète jusque dans la moindre faute vénielle. La théologie et le petit catéchisme ont bien raison de placer l'orgueil à la tête des sept péchés capitaux ; il en est le chef, il en est le maître. De lui découle tout le mal moral, parce que *Dieu résiste aux superbes et ne donne sa grâce qu'aux humbles* (3). Voilà l'explication de tant de faiblesses, de tant de chutes : Dieu n'est pas avec les orgueilleux, il est contre eux ; et sans Dieu, et contre Dieu, on ne peut rien faire de bon.

Par orgueil, on refuse de se soumettre à toute autorité :

(1) I S. Pier., V, 8. (2) I S. Jean, II, 15 et 16. (3) I S. Pier., V, 5.

au père dans la famille, à l'évêque dans le diocèse, au Pape dans l'Eglise, à Dieu dans la vie. On discute, on biaise, on s'aveugle, on se révolte. La vérité déplaît, parce qu'elle gêne ; on préfère le succès à la vertu ; on oublie que la terre n'est qu'un marche-pied pour monter au ciel.

Faut-il préciser quelques unes de ces déformations de la conscience qui résultent de l'orgueil ? Dans les directions pontificales qui obligent tout le monde chrétien, on en prend et on en laisse, sous prétexte que le Pape s'adresse à d'autres. Comme si le Souverain Pontife devait aller dire à l'oreille de chacun de ses fidèles : c'est pour vous que je parle. On se met encore plus à l'aise avec les prescriptions des évêques, on accepte ce qui ne contrecarre pas ses goûts et, pour le reste, on déclare l'autorité trop sévère, on discute l'enseignement donné, on restreint la loi. N'est-ce pas ainsi que plusieurs ont traité et traitent encore les lettres épiscopales contre les danses lascives, les modes indécentes, les sociétés dangereuses ou défendues, le commerce illicite des alcools.

Par orgueil encore, on refuse de se soumettre à la vérité. Le simple bon sens nous dit que la vérité est supérieure à la liberté et qu'il est sage de suivre ses enseignements. Les esprits orgueilleux ne l'entendent pas ainsi ; ils s'érigent juges du dogme et de la morale, de la foi et de la charité ; ils les ramènent à leur mesure et *tiennent la vérité captive* (1) ; ils se proclament libres à l'égard du vrai, parce que le vrai les dépasse et les déborde. Ces superbes réalisent à la lettre la description qu'en font les Livres saints : *ils méprisent l'autorité, ils abondent dans leur sens propre, ils sont audacieux, pleins d'eux-mêmes, leur bouche profère l'orgueil, ils blasphèment la vérité, ils encensent l'erreur ; murmureurs inquiets, marchant selon leurs*

(1) Rom., I, 18.

désirs, ils ne supportent plus la saine doctrine et se donnent, en foule et au gré de leurs passions, des maîtres qui ne cherchent qu'à chatouiller leurs oreilles ; ils sont sourds à la vérité et ne veulent entendre que des fables et des rêveries ; ils se laissent attirer par les voluptés sensuelles et séduire par l'avarice ; ils admirent les hommes selon le profit qu'ils en espèrent ; ce sont des fontaines sans eau, des nuées balayées par le vent, des astres errants auxquels la profondeur des ténèbres est réservée pour l'éternité (1).

Par orgueil enfin, on refuse de se soumettre à Dieu. On oublie le surnaturel ; on ne veut pas comprendre que Dieu a droit à sa part en tout ; on ne veut pas admettre que le dogme et la morale de l'Eglise sont toujours vrais et opérants dans la vie publique comme dans la vie privée. Pas d'autre cause à chercher pour expliquer le laïcisme ou modernisme social qui met Dieu hors de la vie publique et de la société civile. “Combien sont ils, écrit Pie XI dans son encyclique *Ubi arcano Dei*, ceux qui professent les enseignements de l'Eglise catholique dans les choses qui se rapportent soit au respect et à l'obéissance dus à l'autorité civile, soit au droit de propriété, soit aux droits et aux devoirs des cultivateurs et des ouvriers, soit aux relations entre cités ou entre patrons et ouvriers, soit aux rapports mutuels entre le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique, soit au droit du Saint-Siège et du Pontife romain ou aux privilèges des évêques, soit enfin aux droits du Christ Créateur, Rédempteur, Seigneur sur chacun des hommes et sur tous les peuples ? “Pourtant, Dieu est le Maître souverain des peuples comme des individus. A lui revient la première place en tout. Et les chefs d'état, en particulier, ne devraient pas ignorer que leur autorité n'est qu'une participation de celle de Dieu : ce n'est ni le peuple, ni la volonté d'un groupe, ni la constitution qui leur donne

(1) Rom., I, 18 ; II Tim., III, 3 et 4 ; II S. Pier., II, 1-17 ; Jud., 4-13.

l'autorité ; mais *Dieu seul, de qui toute autorité procède et qui dispose de toutes les autorités de la terre* (1). Quand un homme n'est que mandataire, que représentant, il est de la première logique de ne pas oublier celui qui l'envoie, celui sans lequel il ne serait pas ou serait rien. Cependant, combien de nos catholiques, mêmes dans nos bonnes campagnes, dès qu'ils occupent la moindre charge civile, ne pensent plus à cette suprématie du Maître ; ils oublient ou nient ses droits et ses préceptes, ils veulent les soumettre à leurs caprices et à leurs propres volontés, ils cherchent à plaire aux hommes sans se préoccuper de plaire ou de déplaire à Dieu.

Si la folie de l'orgueil fausse et déforme la conscience, la soif des plaisirs ne lui est pas moins funeste. La lutte de la chair contre l'esprit durera aussi longtemps que le monde. Il y aura toujours deux groupes d'hommes sur la terre : ceux qui vivent selon la chair et goûtent les œuvres de la chair, et ceux qui vivent selon l'esprit et goûtent les œuvres de l'esprit. Or *les œuvres de la chair sont manifestes, nous dit saint Paul : c'est la fornication, l'impureté, la luxure, les dissensions, les inimitiés, les jalousies, les querelles, les divisions, l'ivrognerie, les débauches et autres crimes semblables. Et du moment que ceux qui s'abandonnent aux œuvres de la chair ne posséderont pas le royaume du ciel, ceux qui ont le goût de ces choses sont les ennemis de Dieu et, tant qu'ils vivront ainsi selon la chair, ils ne pourront plaire à Dieu* (2).

En face de cette fermentation de la chair, la conscience et le plaisir s'affrontent. Qui va l'emporter ? Si la conscience triomphe, tout rentre dans l'ordre, l'homme est en paix ; si le plaisir l'emporte, c'est la ruine, le trouble, la mort. La lutte est parfois longue, la victoire et la défaite passent alternativement d'un camp à l'autre. Trop souvent, hélas ! c'est la conscience qui faiblit et succombe,

(1) Rom., XIII, 1. (2) Rom., VIII, 4 et 5 ; Gal., V, 17-21.

parce que l'on oublie, comme nous le recommande saint Paul, que *dans la lutte contre le péché, il faut penser aux souffrances de Jésus-Christ et résister jusqu'au sang* (1).

Les jouisseurs ne veulent pas et ne savent pas se priver. Leur conscience lassée recule et cède ; elle devient moins claire, moins précise, moins impérative ; elle ne blâme plus, elle se tait ; bientôt, les esclaves de la chair et des plaisirs la forceront à approuver et à justifier leurs errements ; on finit toujours par penser comme on vit.

Nous avons là l'explication de l'entrée chez nous de certaines mœurs que nos habitudes de vie chrétienne n'avaient pas encore tolérées. Parce que le plaisir l'emporte sur la conscience, beaucoup de femmes et de jeunes filles cèdent à l'entraînement des modes indécentes et s'abandonnent aux malheureuses danses dites modernes. Le Pape condamne ces modes et ces danses, les évêques et les pasteurs avertissent du danger ; mais le plaisir dicte ses arrêts et la conscience asservie ne parle plus ; on suit la mode et on danse. Parce que le plaisir a vaincu la conscience, les jeunes gens ne veulent rien se refuser, ils n'écoutent aucune autorité et se laissent aller à l'impétuosité de la jouissance. Parce que le plaisir triomphe de la conscience, certains hommes ne respectent plus les saintes lois du mariage, ils violent la fidélité conjugale, ils n'exercent plus leurs droits et n'accomplissent plus leurs devoirs d'époux et de pères. La famille se désagrège et la frénésie de s'amuser pousse parents et enfants à désertier le foyer pour courir où se trouve le plaisir. Trop orgueilleux pour soumettre leur intelligence et trop faibles pour résister à la fermentation de la chair, ils refusent d'entendre la vérité, ils fuient la lumière, ils ont peur de comprendre et d'être obligés de vivre saintement.

Enfin, la folie de l'orgueil et la soif des plaisirs trouvent leur aboutissement normal dans l'amour des richesses.

(1) Heb., XII, 3.

Cette dernière convoitise alimentè et fortifie les deux premières tout en recevant d'elles un surcroît d'exigences. La concupiscence des yeux ou l'amour de l'argent est probablement de toutes les passions la plus profonde, la plus nocive, la plus damnificatrice. L'Esprit Saint nous le laisse entendre, quand il appelle *idolâtre l'homme qui s'attache à l'argent* (1). En effet, le cupide ne sert pas longtemps deux maîtres : Dieu et l'argent. Vite, il détrône Dieu dans son cœur et met à sa place l'argent ; il méprise et hait Dieu pour servir la richesse et s'attacher à elle. Volontiers, il contredit la doctrine de Notre-Seigneur et il crie : Bienheureux les riches ! Malheur aux pauvres !

La première vertu sacrifiée à l'amour de l'argent, c'est la justice. En face de la cupidité insatiable, la conscience enténébrée n'ose plus discerner entre le mien et le tien, elle ne peut plus dire : tu n'as pas le droit de garder le bien de tes frères, elle ne veut plus prononcer sur le juste et l'injuste. Ainsi s'expliquent les vols, les rapines, les fraudes directes ou détournées, les moyens de prendre et de ne pas rendre. Sans sortir de la vie courante, vendeurs et acheteurs sont aux prises dans tous les marchés ; le plus habile exploite le plus naïf ; le plus fort, le plus faible. L'honnêteté, qui a fait si longtemps l'honneur de notre peuple, se retire chaque jour davantage et menace de disparaître. On se met à l'abri derrière la loi civile, on invoque la prescription, on se couvre du mensonge et même du parjure ; il n'y a plus qu'une force que l'on redoute, les sanctions du bras séculier. Avec cela, on ose se dire et se croire honnête homme.

En même temps que la justice, la charité est immolée aux exigences de l'amour de l'argent. Une fois que l'attachement aux biens de la terre s'est emparé du cœur d'un homme, il n'y a plus de place pour la charité. Ceux qui

(1) Eph., V. 5.

aiment les richesses, les avarés, les cupides n'ont jamais assez et ils donnent toujours trop ; ils sont libéraux et prodigues pour eux-mêmes, mais durs et mesquins pour leurs frères. Non seulement ils ne font pas l'aumône en proportion de leurs richesses ; mais leur cœur s'endurcit et ils deviennent sévères pour les pauvres et pour ceux qui prennent soin des pauvres. Comment expliquer autrement certaines critiques que l'on entend parfois contre les religieux et les religieuses qui se dévouent jusqu'à la mort pour les pauvres. Ces murmureurs égoïstes applaudissent, quand on retire les misérables de leur vue, mais ils ne peuvent se résoudre à donner pour aider leurs bienfaiteurs à les faire vivre, Avec toutes leurs richesses ils n'ont pas les moyens d'aimer leurs frères.

Quand la passion de l'argent domine dans un homme, la question suprême, la question qui prime tout est celle-ci : où est mon intérêt ? Il ne se demande plus, où est mon devoir ? C'est, dans la force du terme, le *virtus post nummos* des païens. A force d'agir conformément à cette maxime, il finit par la ratifier dans sa conscience. Il ne lui reste plus qu'un but : s'enrichir, s'enrichir beaucoup, s'enrichir vite. Pour y arriver tout sera sacrifié. Le Christ aura beau répéter : *Que sert à l'homme de gagner l'univers entier, s'il vient à perdre son âme* (1) ? Cet oracle de la sagesse divine, les cupides, quel que soit le degré de leur fortune, ne l'entendent pas, ils s'enrichissent, ils amassent de l'argent, ils arrondissent leurs trésors ou leurs domaines. *Insensés, cette nuit même, Dieu leur demandera leur âme* (2), et, riches des biens de la terre, ils entreront dans l'éternité les mains vides des *fruits qui demeurent*. Le Seigneur cherchera dans leur vie pour trouver à les justifier et il sera obligé de leur dire : *Je ne vous ai jamais connus. Retirez-vous de moi* (3) !

(1) S. Matt., XVI, 26. (2) S. Luc, XII, 20. (3) S. Matt., VII, 23.

Voilà, en bref, les principales déformations de la conscience qui se rencontrent chez un certain nombre de nos fidèles. Ceux qui en sont les victimes complètes sont encore assez rares ; mais combien nombreux ceux qui, à un degré quelconque, sur un point ou sur un autre, se laissent tromper par la folie de l'orgueil, par la fermentation des plaisirs ou par l'amour de l'argent. Prenez garde, nos très chers frères, on ne tombe pas en enfer, on y descend. C'est justement dans le même chapitre seizième de saint Luc, quelques lignes avant de condamner si sévèrement l'attachement aux biens de la terre et de placer franchement le mauvais riche en enfer, que Notre-Seigneur nous avertit que *celui qui est fidèle dans les petites choses sera fidèle aussi dans les grandes, et que celui qui est injuste dans les petites choses sera injuste aussi dans les grandes* (1).

Donc, ne nous rassurons pas en disant que nous saurons bien éviter ces excès. *Que celui qui croit se tenir debout prenne garde de tomber* (2) ! Rappelez-vous les paroles de Jésus aux Pharisiens, qui s'estimaient sans reproche : *Vous vous faites passer pour justes devant les hommes, mais Dieu connaît vos cœurs ; si les hommes vous jugent grands, Dieu vous a en abomination* (3). Encore une fois, *prenez garde à vous-mêmes* (4) !

II

Comment remédier à une si grande misère, comment rectifier notre conscience, comment nous remettre en esprit et en vérité au service de Dieu ? L'Évangéliste saint Luc va nous l'enseigner. Aussitôt après le discours de Notre-Seigneur contre l'attachement aux richesses, pendant que les Pharisiens, *qui aimaient l'argent, se*

(1) S. Luc, XVI, 10. (2) I Cor., X, 12. (3) S. Luc, XVI, 14 et 15. (4) S. Luc, XVII, 2.

moquaient de Jésus, l'Évangéliste note que les apôtres, désireux de suivre la doctrine du Maître, mais conscients de la difficulté, se tournèrent vers lui et lui dirent tous ensemble : *Seigneur, augmentez notre foi* (1) !

La foi, voilà le remède à toutes les faiblesses de la conscience : la foi plus vive, plus forte, plus agissante, plus surnaturelle. Sa Sainteté Benoît XV, le pape de la paix et de l'ordre, le rappelait naguère au monde chrétien : “ C'est la foi, disait-il aux cardinaux le 24 décembre 1919, qui nous fait connaître les rapports dont l'harmonie constitue cet ordre voulu par Dieu dans le monde. En première ligne, l'acceptation pratique du souverain domaine du Créateur sur toutes les œuvres de ses mains, — ce qui détruit à fond la folie de l'orgueil ; en second lieu, l'affirmation de la suprématie de l'esprit sur les sens, — ce qui guérit de la soif des plaisirs ; enfin, l'amour sincère et pratique de ses semblables, — ce qui détourne de l'attachement à l'argent. Sans cette triple harmonie, point de tranquillité de l'ordre, point de paix possible ”.

Oui, la foi produit l'humilité, la foi pousse à la mortification, la foi engendre la charité ; c'est la vie des vertus, c'est la clef du ciel. Saint Paul a tout résumé en ces deux mots : *le juste vit de la foi* (2), *sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu* (3). C'est par la foi, en effet, que tous les justes du ciel ont gagné leurs couronnes. L'Apôtre, voulant convaincre les Juifs de cette vérité, leur rappelle que c'est par la foi que les saints de l'Ancien Testament, depuis Abel jusqu'à Jean-Baptiste, ont exercé la justice *et sont devenus recommandables* (4). C'est par la foi également que tous les justes du Nouveau Testament, depuis saint Etienne, le premier martyr, jusqu'au saint Curé d'Ars, qui sera canonisé cette année, *ont vaincu l'ennemi et conquis le royaume*.

(1) S. Luc, XVII, 5. (2) Heb., X, 38. (3) Heb., XI, 6. (4) Heb., XI.

Donc, nos très chers frères, *Ayez foi en Dieu*, comme nous y invite Notre-Seigneur (5). Et, pour nous servir des mots de saint Paul, *reprenez courage, relevez vos mains languissantes et fortifiez vos genoux affaiblis, marchez d'un pas ferme dans la voie droite, les yeux fixés sur Jésus, l'auteur et le consommateur de la foi, lui qui, au lieu de la joie qui s'offrait à lui, a supporté les souffrances et les ignominies de la croix...* Considérez ce qu'il a souffert de la part des pécheurs et, armés de cette pensée, ne vous laissez pas et ne vous laissez point abattre par le découragement, car vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang dans votre lutte contre le péché. (2).

Pour raviver notre foi, il faut revenir à l'Évangile ; *il est une force divine pour le salut de tout homme qui croit* (3). L'étude de l'Évangile vaincra notre esprit d'orgueil. Au lieu de nous insurger contre les décrets de Dieu, nous les accepterons sans réserve à l'exemple de l'Enfant de Bethléem, *venu en ce monde pour accomplir la volonté de son Père* (4). Nos esprits impatients de discipline obéiront à toute autorité, parce que Jésus s'est soumis aux ordres de Dieu et aux prescriptions de César. L'étude de l'Évangile vaincra notre soif des plaisirs, en nous ramenant à la simplicité des mœurs et à l'austérité chrétienne par l'exemple du Christ *qui n'a jamais eu de complaisance pour lui-même* (5), mais *qui a choisi la souffrance et qui est mort sur la croix pour nous* (6). Jésus travaillant dès son enfance dans l'atelier de Nazareth et se faisant appeler *charpentier et fils de charpentier* (7), nous réapprendra que le travail est tout à la fois source de bien-être, école de sainteté et garantie de paix. L'étude de l'Évangile nous débarrassera de l'amour de l'argent. La pauvreté et la charité de Celui qui échangea

(1) S. Matt., XI, 22. (2) Heb., XII., 2-4, 12-14. (3) Rom., I, 16. (4) S. Jean, VI, 38 (5) Rom., XV, 3. (6) Heb., XII, 2. (7) S. Marc, VI, 3 ; S. Matt., XIII, 55.

notre misère contre sa richesse nous enseigneront à considérer les biens éphémères du temps à la lumière des biens stables de l'éternité et à trouver dans l'espérance du bonheur céleste une consolation aux souffrances de la vie humaine.

Les riches, ceux qui possèdent les biens de la terre, s'instruiront à l'école de l'Évangile de leurs devoirs plus que de leurs droits ; ils se convaincront que, vis-à-vis de Dieu, ils ne sont que les administrateurs de leurs richesses et qu'ils doivent être sur la terre la providence de ceux qui souffrent la gêne et la privation. Les pauvres et tous ceux qui gagnent leur vie du travail de leurs mains y puiseront de nobles sentiments d'équité. “ Ils y verront, dit Léon XIII, qu'il leur est bien permis de sortir de l'indigence et d'arriver à une situation meilleure par des moyens légitimes ; mais que ni la raison ni la justice ne les autorisent à renverser l'ordre voulu par Dieu, et que les recours à la violence et toutes les tentatives de sédition et d'émeute ne sont qu'un calcul insensé et qui n'aboutit presque toujours qu'à rendre plus graves encore les malheurs qu'on veut adoucir (1).

L'étude de l'Évangile ne vous donnera l'esprit de Notre-Seigneur et ne vous fera *ressentir dans votre cœur ce que ressentait le Christ lui-même* (2), que si vous développez en vous, comme nous vous l'avons demandé dans notre premier mandement, “ l'étude et la connaissance des vérités religieuses, ainsi que des principes qui en découlent et qui sont de nature à parfaire en vous le sens catholique, soit dans la vie privée, soit dans la vie publique (3) ”.

Cette connaissance des vérités religieuses, il n'est pas besoin d'aller chercher loin pour l'acquérir ; deux moyens efficaces sont à votre disposition : le catéchisme et la pré-

(1) Encyc., *Quonquam pluries*. (2) Phil., II, 5. (3) *Mandements des Evêques de Saint-Hyacinthe*, XVII, p. 13.

dication. Ce sont là, dans l'Eglise, les deux sources d'eau vive qui jaillissent jusqu'à la vie éternelle ; ceux qui en boivent n'auront jamais soif : c'est-à-dire que ceux qui suivent les catéchismes et écoutent les sermons de leurs prêtres ne seront pas troublés par les sophismes de l'erreur ; mais ils connaîtront que leur religion est une doctrine positive, un ensemble de vérités et de préceptes parfaitement adaptés au besoin des hommes de leur temps.

L'étude du catéchisme est fondamentale. Nécessaire à toutes les époques, elle l'est particulièrement, aujourd'hui, chez nous, parce que les causes d'ignorance religieuse se multiplient et parce que, au moment où tant d'hommes veulent ou prétendent tout savoir, il n'y a qu'un petit nombre qui se préoccupent de connaître la religion, sa nature, ses vérités, ses préceptes, ses lois, son histoire et ses rapports avec la société. Le catéchisme, le petit catéchisme, celui que l'on enseigne dans les écoles, dissipera l'ignorance religieuse et donnera à tous les fidèles une connaissance élémentaire suffisante de la doctrine chrétienne.

On a appelé le catéchisme le "Code du catholique". Rien de plus juste : dans le catéchisme, on trouve énoncé en formules brèves, précises et théologiques, tout ce qu'il faut croire et tout ce qu'il faut faire pour vivre saintement et mériter la vie éternelle. Remarquez avec quelle vigilance l'Eglise veille sur l'enseignement du catéchisme. Tout récemment, la Sacrée Congrégation du Concile et Sa Sainteté le Pape Pie XI adressaient une instruction et organisaient, par l'intermédiaire des Evêques, une enquête universelle sur la manière dont se fait dans les paroisses l'enseignement religieux. Nos regrettés prédécesseurs, les Evêques de Saint Hyacinthe, ont déployé un zèle vraiment apostolique pour assurer dans leur diocèse l'efficacité du catéchisme paroissial. Le vénéré Monseigneur Moreau écrivait à ses prêtres, le 19

mars 1894 : “ Je vous prie de vous animer d'un zèle ardent pour les catéchismes. Il ne suffit pas, vous le savez très bien, que les enfants sachent la lettre du catéchisme ; il leur en faut l'explication et le développement. Ce travail vous incombe, et il est d'une extrême importance. Vous ne pouvez vous en acquitter consciencieusement pour vous-mêmes et efficacement pour les enfants, qu'en préparant votre enseignement avec un soin tout particulier et en y donnant tout le temps voulu. Vous devez faire en sorte que vous puissiez vous rendre le témoignage que les enfants sortent de ces catéchismes aussi instruits qu'ils peuvent l'être de notre sainte religion, de ses mystères, de ses enseignements et de ses lois ” (1). Monseigneur Bernard n'était pas moins pressant : “ Persuadez-vous bien, disait-il à son clergé, dans sa circulaire du 25 novembre 1909, que le catéchisme est et restera jusqu'à la fin l'œuvre par excellence de la vie pastorale. Appliquez-vous donc à le bien faire. Pour cela, priez et étudiez beaucoup. Il n'est pas facile d'être un bon catéchiste. Il faut se rendre bien compte de tout ce qu'exige de précision de doctrine, de propriété de termes, de solidité et de méthode, un enseignement qui entreprend de faire passer les hautes spéculations de la science divine dans des esprits légers, peu exercés à la réflexion, souvent même rebelles et grossiers. On peut être profond théologien et mauvais catéchiste, mais on ne peut être un bon catéchiste sans être bon théologien ” (2). Ce zèle pour le catéchisme paroissial n'explique-t-il pas, en grande partie, la piété fervente qui nous édifie dans le diocèse.

La lettre, cependant, ne suffit pas. Si on s'y tenait trop, elle finirait, sinon par tuer, du moins par perdre son efficacité rédemptrice. Comme l'Évangile, le catéchisme est esprit et vie. Il est donné aux hommes pour les aider à bien vivre ; il faut donc appliquer ses principes et ses

(1) *Mandements des Evêques de Saint-Hyacinthe*, X, p. 276.

(2) *Mandements des Evêques de Saint-Hyacinthe*, XIV, p. 495.

préceptes aux actes de chaque jour. Vous apprendrez à faire cette application en écoutant les sermons de vos prêtres. C'est dans le sermon, dans le prône du dimanche que la doctrine catholique est expliquée comme règle de vie aux fidèles.

Le prêtre seul a la mission et la grâce d'état pour prêcher. Il est ordonné pour prêcher tout autant que pour consacrer. Chaque dimanche vous rappelle cette vérité dans vos églises paroissiales : le prêtre quitte l'autel pour monter en chaire et il descend de la chaire pour remonter à l'autel ; consacrer et prêcher, l'Eucharistie et la prédication, voilà les deux moyens efficaces de tout restaurer dans le Christ, les deux objectifs du ministère pastoral. La législation de l'Eglise sur ce point est bien significative : elle demande que dans chaque paroisse il y ait au moins deux confréries : celle de la Doctrine chrétienne et celle du Saint-Sacrement. L'une et l'autre sont obligatoires, parce que l'une et l'autre sont nécessaires (1).

Ecoutez donc, par conséquent, nos très chers frères, avec une âme avide d'en profiter, les sermons de vos prêtres. Quand ils vous parlent dans l'église, ils le font *devant Dieu, dans le Christ, pour votre édification* (2). Ils accomplissent à ce moment-là le plus sacré de leurs devoirs, celui pour lequel ils ont reçu une mission. Comme le Christ, le prêtre *est envoyé pour prêcher* (3) ; comme le Christ, le prêtre *est la lumière du monde* (4), malheur à lui, s'il *met la lumière sous le boisseau* (5), s'il n'éclaire pas, s'il ne prêche pas. Il mériterait les anathèmes dont se menaçait saint Paul, s'il n'avait pas annoncé l'Evangile (6). Malheur aussi à ceux qui n'écoutent pas la parole du prêtre, qui la méprisent ; c'est le Christ qu'ils n'écoutent pas, c'est le Christ qu'ils méprisent ; car c'est

(1) *Codex Juris Canonici*, can. 711. (2) II Cor., XII, 19.
(3) S. Luc, IV, 18, S. Jean, XX, 21. (4) S. Jean, VII, 12 ; (5) S. Matt., V, 15. (6) I Cor., IX, 16.

à ses prêtres, prédicateurs de la vérité, que Notre-Seigneur pensait; quand il a dit : *Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu' à la consommation des siècles* (1). Malheur aux contempteurs de la parole du prêtre ! Gardez-vous bien de prêter l'oreille à leurs discours. Saint Paul nous prévient que *ce sont des esprits orgueilleux qui ne savent rien, qui ont la maladie des discussions sans fin et des disputes de mots, des esprits de travers et qui ne cherchent pas la vérité* (2).

Instruisez-vous de la doctrine, mais ne négligez pas de remplir vos cœurs de la force de Dieu par la sainte Eucharistie. Ici, nous nous contentons de vous répéter les paroles de nos saints Livres : *Approchez-vous du Seigneur et vous serez illuminés ; goûtez et voyez comme le Seigneur est bon* (3). Oui, approchez-vous de l'Eucharistie et votre esprit sera éclairé : le don d'intelligence affermira votre foi, vous dévoilera les convenances des mystères de notre religion et vous fera pénétrer le sens des paroles de Notre-Seigneur. Goûtez à l'Eucharistie et votre cœur sentira comme Dieu est doux ; le don de sagesse vous donnera le goût de la vertu, vous révélera le prix du sacrifice et vous fera adhérer à Dieu et jouir de Lui.

Par la douceur et par la bonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous vous en supplions (4), nos très chers frères, allez à l'Eucharistie, à la table sainte, à la communion ; venez y puiser, avec la lumière et la joie, le remède à toutes les maladies de votre conscience. Prêtres du Seigneur, nos collaborateurs dans l'œuvre de Dieu, appelez vos fidèles au banquet eucharistique, *insistez à temps et à contretemps ; mais toujours avec une patience inlassable et une doctrine intégrale* (5). *Pressez-les, forcez-les d'entrer,* comme le Maître vous y invite (6). Mettez-y cette espèce

(1) S. Matt., XXVIII, 20. (2) I Tim., VI, 3. (3) Ps., XXXIII, 6 et 9. (4) II Cor., X, 1. (5) I I Tim., IV, 2. (6) S. Luc, XIV, 23.

de violence dont parle Jésus-Christ, quand il nous avertit que, *lorsqu' il aura été élevé de terre, il tirera tout à lui* (1). N'ayez de cesse que vous n'amenez vos paroissiens à la pratique salutaire de la communion fréquente et même quotidienne. Là et là seulement nous trouverons le Sauveur : *en nul autre que Jésus il n'y a de salut* (2).

Nous vous laissons ces considérations, nos très chers frères, comme objets de vos prières et sujets de vos méditations pendant le saint temps du Carême. Dès l'origine, le Carême a été spécialement consacré à la préparation et à l'instruction des catéchumènes. Entrons dans l'esprit de l'Eglise et donnons un soin très particulier à notre formation doctrinale religieuse pendant toute la sainte quarantaine. Le Carême est encore un temps de réforme et de combats. Comme nous y presse le Saint-Esprit, *cessons de pécher* (3), *résistons à la tentation, fermes dans la foi* (4), *et marchons dans une vie nouvelle* (5). Le Carême est enfin un temps de sanctification : *voici le temps favorable, voici les jours de salut*, chante la liturgie à la suite de saint Paul (6). Comme l'Apôtre, *nous vous exhortons à ne pas recevoir la grâce de Dieu en vain* (2) ; mais à vous exercer chaque jour à la pratique des vertus chrétiennes, surtout de celles qui vous sont le plus nécessaires, selon votre condition et l'état de votre conscience : l'humilité, la mortification et le détachement. *Tâchez de vivre d'une manière digne de Dieu, afin de lui plaire en toutes choses* (8).

Avec la douce espérance que vous profiterez de nos avertissements et de nos conseils, nous continuerons à prier le Pasteur des pasteurs de se souvenir de vous, de

(1) S. Jean, VI, 44. (2) Act., IV, 12.

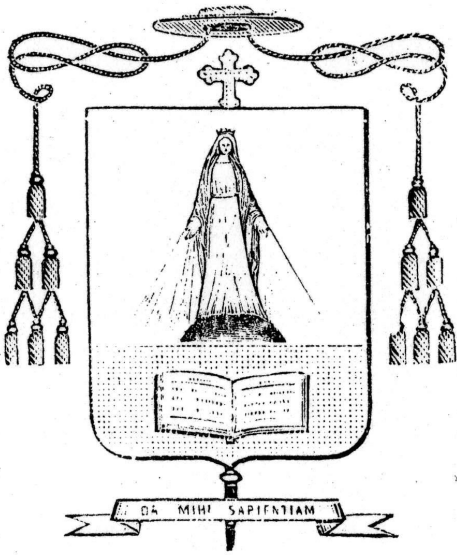
(3) Is., I, 16. (4) I S. Pierre, V, 9 (5) Rom., VI, 4.

(6) II Cor., VI, 2 (7) II Cor., VI, 1. (8) Col., I, 10.

vous donner la paix et l'unité, de vous gouverner et de vous sanctifier, afin que vous viviez et régniez avec Dieu dans l'éternité des siècles.

Sera le présent mandement lu et publié au prône de la messe, dans toutes les églises et chapelles où se célèbre l'office divin, et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Saint-Hyacinthe, en notre demeure épiscopale, sous notre seing, le sceau de nos armes, et le contreseing de notre secrétaire, en la fête de la Conversion de saint Paul, le vingt-cinquième jour de janvier de l'année mil neuf cent vingt-cinq.



✠ FABIEN-ZOËL,
év. de Saint-Hyacinthe.

Par mandement de
Monseigneur.

P.-S. DESRANLEAU,
secrétaire.